

Nous tenons en premier lieu à remercier les électrices et les électeurs de Géronce qui nous ont à nouveau accordé leur confiance. Ce soutien massif nous encourage dans notre action et notre volonté de dynamiser le village toujours à vos côtés. Nous nous efforcerons durant ce mandat de continuer à répondre au mieux à toutes vos attentes.

Le conseil municipal

Journée Solidarité 2020

La journée de solidarité se déroulera (sauf fortes contraintes liées à la crise sanitaire) le **samedi 26 septembre** de 13h à 18h. Cette journée qui connaît un succès grandissant consiste à réaliser des travaux d'entretien et de nettoyage au profit du village, et se termine (toujours si possible) par une soirée festive. Comme chaque année les participants des éditions précédentes seront contactés par la mairie pour confirmer leur présence. Si vous n'êtes pas encore inscrits et désirez participer à cette journée, contactez la mairie ou faites le savoir à un membre du conseil municipal.

Pas d'augmentation d'impôts en 2020

Le conseil municipal pour l'exercice budgétaire 2020 et pour la sixième année consécutive n'augmentera pas les impôts.

	Taux 2019	Taux 2020
Taxe Foncière Bâti	6.54 %	6.54 %
Taxe Foncière Non Bâti	30.72 %	30.72 %

Annulation des fêtes du village et de Solex in Géronce

En raison de la crise sanitaire, l'édition 2020 des fêtes du village est annulée. Toutefois, si la situation le permet, le comité des fêtes envisage l'organisation d'un repas des villageois. De même la manifestation Solex in Géronce qui devait se dérouler le 11 octobre n'aura pas lieu en raison de toutes les mesures et contraintes imposées.

Lot de fermage disponible

Le lot de fermage n°64 d'une superficie de 3ha 10a 69ca est disponible. Les plans pour situer ce lot sont consultables en mairie. Si vous êtes intéressé(e)s par la location de ces terres, les inscriptions devront se faire en mairie avant le 15 septembre 2020 en sachant que dans un premier temps, comme à l'accoutumée, les agriculteurs seront prioritaires.

Même si nous savons que par sa discrétion et sa gentillesse il ne sera pas forcément content en lisant ces lignes, nous adressons un **grand merci** à Armand Marzat qui nous a livré des masques de protection bien avant le déconfinement et a tenu à en offrir la moitié à la commune, belle preuve d'attachement à son village ! **MERCI ARMAND !**
Quelques-uns de ces masques tissus sont d'ailleurs encore disponibles en mairie pour celles et ceux qui en ont besoin.

Les travaux en cours...

SALLE COMMUNALE

En raison de la crise de la COVID-19 les travaux de la salle communale ont pris du retard et devraient s'achever fin juillet. Cette nouvelle salle pouvant accueillir jusqu'à 135 personnes pourra être mise à disposition du public, dès que les conditions sanitaires le permettront, sous les conditions tarifaires suivantes :

	Habitants de Géronce	Public extérieur
Forfait weekend 24h	70 €	200 €
Forfait weekend 48h	100 €	350 €
Forfait journée semaine	70 €	140 €
Forfait demi-journée semaine	40 €	80 €

Deux chèques de caution seront demandés :
un de 100 € pour le ménage et un de 600€ en cas de dégradation

La mise à disposition de la salle sera gratuite pour les associations de Géronce. Pour les associations extérieures, les entreprises ou autre demande particulière s'adresser directement à la mairie.

TRAVAUX VOIRIE - AMENAGEMENT PLACE LASSERRE

Afin de répondre au mieux aux besoins d'accès et de stationnements de la nouvelle salle communale, tout en préservant la sécurité des enfants aux abords de l'école, le conseil municipal a décidé de réaménager la place Lasserre. Des places en nid d'abeilles végétalisées seront créées ainsi qu'un nouveau plan de circulation. La commune a d'ores et déjà obtenu une aide de l'Etat via la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux. Une étude est en cours avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) afin de bénéficier également du soutien financier du département. Les plans seront consultables en mairie.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Toujours en raison de la crise sanitaire les travaux d'enfouissement rue des Barats et rue Saint Laurent ont été suspendus. L'entreprise Bouygues qui avait déjà accumulé pas mal de retard est à présent appelée sur des chantiers prioritaires (alimentation et renforcement) et s'efforcera de revenir dans les meilleurs délais enlever les poteaux et installer les derniers éclairages publics. La réfection de la voirie en enrobé est quant à elle prévue en 2021/2022.

RESTAURATION DU RETABLE

Le magnifique retable classé au titre des monuments historiques a enfin retrouvé sa place au sein de l'église de Géronce après une restauration totale et une absence de 6 ans. Une inauguration était prévue mais s'est vue annulée (l'avons-nous déjà dit ?) en raison de la crise sanitaire de la COVID-19. Une visite virtuelle de l'église est accessible sur l'agenda du site internet de la commune www.geronce.fr.

Le conseil municipal adresse ses plus sincères remerciements aux donateurs qui ont participé via la souscription à la prise en charge des frais de restauration.

MAIRIE DE GÉRONCE

Ouverture au public : Lundi de 13h30 à 18h - Mercredi de 13h30 à 18h- Vendredi de 9h00 à 12h
commune-de-geronce@wanadoo.fr - tél : 05.59.88.04.36 - fax : 09.70.32.30.07

Retrouvez toutes ces informations et bien plus encore sur le site internet www.geronce.fr !